

Projet de collecte de fonds pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine documentaire de l'UNESCO



Numériser notre histoire commune de l'UNESCO P













Les trésors du patrimoine

Jaime Torres-Bodet, le poète mexicain qui fut Directeur général de l'UNESCO de 1948 à 1952, a dit un jour que les archives ne sont pas « d'immenses cimetières », mais des lieux où chacun peut retrouver la trace « des expériences, des aventures, des menaces et des drames » de la société. Les archives étaient pour lui indispensables à la « continuité de la conscience humaine » et à la possibilité d'une bonne gouvernance. Elles renfermaient les « traces instructives de la vie ».

Les archives et les collections audiovisuelles historiques de l'UNESCO renferment les traces de 70 années d'idées et d'actions au service de la paix et de la compréhension internationales dans les divers champs de compétence de l'Organisation. Voici quelques exemples des nombreuses activités pour lesquelles on trouvera dans les archives des documents textuels, audios et vidéos :

- les campagnes d'alphabétisation, « l'éducation de base », les projets en faveur d'une éducation de qualité pour les filles et les femmes partout dans le monde ;
- la sauvegarde du patrimoine culturel sous toutes ses formes, des temples d'Abou Simbel jusqu'au

- patrimoine menacé par les inondations à Venise et Florence et aux manuscrits de Tombouctou ;
- la mise à profit de la science et de la technologie au service du développement, la création de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), la promotion des systèmes de communications spatiales et d'alerte aux tsunamis;
- la protection de la sécurité des journalistes, la réduction de la fracture numérique, le soutien aux médias ruraux et à la libre circulation de l'information, l'édification de sociétés du savoir inclusives :
- la promotion du dialogue interculturel, la lutte contre le racisme et la discrimination sous toutes ses formes :
- le développement de l'UNESCO comme laboratoire d'idées grâce aux contributions de personnalités et d'intellectuels éminents, tels qu'Amadou Hampâté Bâ, Jorge Luis Borges, Taha Hussein, Alva Myrdal, Yehudi Menuhin, Jawaharlal Nehru et des milliers d'autres :
- les projets et activités menés dans les États membres, des écoles de village et des bibliothèques publiques aux réunions d'envergure mondiale.

KMI-2015/WS/1 2



Documentaire de l'UNESCO:

conservation, numérisation, accès

Nous devrions mettre en pratique ce que nous prêchons et sauvegarder notre propre patrimoine documentaire en conservant et numérisant nos archives et en les rendant universellement accessibles dans tous les formats.

L'UNESCO a donc lancé un projet de numérisation de ses archives en remontant jusqu'aux organisations qui l'ont précédée comme l'Institut international de coopération intellectuelle de la Société des nations. Le but visé est de préserver les principaux pans de notre mémoire collective et de les mettre à la disposition du plus grand nombre. Cela ne peut être réalisé qu'avec le soutien actif des États membres de l'UNESCO et d'autres partenaires intéressés.

Pourquoi une telle initiative?

Parce que ces archives sont :

- importantes pour l'UNESCO et ses parties prenantes (pays et partenaires). Elles racontent l'histoire d'idées et d'actions, de programmes et de projets et d'efforts entrepris et/ou accomplis pour mener à bien la noble mission de l'UNESCO;
- menacées. Cela est particulièrement vrai des collections audiovisuelles qui remontent à la fin des années 1940 (films, vidéos, enregistrements audios et photos). Beaucoup de supports se détériorent, et des documents inestimables pourraient bientôt être perdus. Nous devons agir dès à présent pour sauvegarder notre patrimoine documentaire;
- des sources de données sur l'histoire de la coopération internationale. À ce titre, elles concernent bien plus que l'UNESCO elle-même elles fournissent également des données factuelles pour raconter comment les différents pays ont pris part à des activités dans l'éducation, la communication, la culture et les sciences et comment des États ayant récemment acquis leur indépendance ont élaboré et construit des programmes dans tous ces domaines.



Dix exemples

En 1964, à l'UNESCO, **Jorge Luis Borges** a parlé de l'importance du rêve dans le Hamlet de Shakespeare. L'enregistrement sonore est conservé avec 30 000 autres, dont beaucoup possèdent une immense valeur historique.

Amadou Hampâté Bâ a siégé au Conseil exécutif de l'UNESCO de 1962 à 1970. Ses interventions ont souvent été mémorables, en particulier quand il s'exprimait à propos des traditions orales de l'ouest de l'Afrique : « En Afrique, quand un vieil homme meurt, c'est une bibliothèque qui brûle ». Ces interventions figurent dans des documents des organes directeurs de l'UNESCO et/ou dans les enregistrements sonores de réunions.

En1960, l'écrivain et Ministre de la culture de la France, **André Malraux**, lançant la campagne de l'UNESCO pour la sauvegarde des monuments nubiens d'Abou Simbel à Philae (Égypte), a fait l'éloge de « l'acte par lequel l'homme arrache quelque chose à la mort ». Ce discours est conservé sur film et dans sa version textuelle.

Albert Einstein a siégé à la commission de la Société des nations chargée de l'Institut international de coopération intellectuelle

(1925-1946), ancêtre de l'UNESCO. Les archives de l'Institut ont été déposées auprès des Archives de l'UNESCO et constituent une source précieuse de savoir sur la coopération intellectuelle entre les deux querres mondiales.

Gabriela Mistral, la poétesse chilienne et lauréate du prix Nobel de littérature en 1945, a activement participé à l'Institut international de coopération intellectuelle, et sa correspondance ainsi que ses manuscrits associés, qui appartiennent aux Archives de l'UNESCO, sont un exemple des prémices d'une réflexion sur l'importance de la diversité culturelle dans le cadre de la coopération internationale.

En 1949, l'UNESCO a organisé une exposition à Paris consacrée aux droits de l'homme et à leur contexte historique en soutien à la **Déclaration universelle des droits** de l'homme des Nations Unies. Par la suite, 12 000 exemplaires du catalogue de cette exposition ont été imprimés et distribués dans le monde entier. Entre autres conséquences, le Gouvernement du Pakistan a proposé d'enrichir l'exposition des contributions de l'islam au progrès des droits de l'homme.



L'Institut international de l'Hyléa amazonienne a été l'un des projets phares de l'UNESCO dans le domaine des sciences naturelles. Cet institut avait pour objet de promouvoir la flore et la faune de « l'Hyléa amazonienne », une zone immense de l'Amérique du Sud équatoriale, et ce faisant a attiré très tôt l'attention sur la question de la biodiversité et son importance pour l'humanité. En raison de problèmes politiques, le projet n'est pas devenu l'entreprise internationale ambitieuse qu'il était censé être, mais les archives renferment les enseignements de cette expérience et peuvent servir à inspirer de futurs projets.

Dans les années 1960, l'UNESCO a élaboré un modèle mathématique pour le delta du Mékong en vue d'un développement global des ressources en eau au bénéfice des habitants de la région. Elle a mené cette étude majeure en qualité d'organisme exécutif du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et en coopération avec les Gouvernements du Cambodge, du Laos, de la Thailande et du Viet Nam.

La levée des obstacles à la libre circulation de l'information et le renforcement des capacités dans les domaines des médias, de la communication et de l'information a représenté un double défi pour l'UNESCO depuis son origine. Dans la période de l'immédiat après-guerre, la reconstruction était le maître-mot, et l'UNESCO a lancé une étude mondiale en vue de recenser les besoins techniques de la presse, de la radio et du cinéma.

L'« éducation de base » a été l'une des premières priorités de l'UNESCO, et des campagnes d'alphabétisation ont été une contribution essentielle à ce combat universel contre l'ignorance. Des rapports de mission, des documents de projet et des publications dans de multiples formats (notamment radiophoniques et cinématographiques) témoignent de l'engagement constant de l'UNESCO à cet égard, un engagement qui se poursuit aujourd'hui avec le plaidoyer mené par l'Organisation afin que l'éducation de qualité pour tous devienne un objectif commun des Nations Unies.







Enregistrements sur papier

10 000 mètres linéaires (lm) :

- Institut international de coopération intellectuelle (115 lm)
- Relations entre l'UNESCO et ses États membres (195 lm)
- Dossiers de projets et d'activités
- > Personnalités éminentes
- > Actions sur le terrain







Patrimoine audiovisuel

30 000 enregistrements audios : reportages et interviews radiophoniques de l'UNESCO et autres enregistrements des années 1940 à 1980

3 500 films et vidéos sur les activités de l'UNESCO

170 000 photos, y compris négatifs et diapositives, illustrant les actions menées par l'UNESCO de 1945 à nos jours



Organes directeurs

37 sessions ordinaires et 4 sessions extraordinaires de la Conférence générale

195 sessions du Conseil exécutif

- ➤ Les documents de la Conférence générale et du Conseil exécutif de la fin des années 1940 et des années 1950 existent actuellement en version papier.
- S'ils sont numérisés, tous les documents des organes directeurs de l'UNESCO seront disponibles pour la recherche en ligne dans UNESDOC (la base de données documentaire de l'Organisation).
- Autrement dit, il sera possible de retrouver en ligne l'origine de n'importe quelle décision et action des organes directeurs par un moyen fiable et complet, de la création de l'UNESCO à nos jours.

Comment vous pouvez participer au projet de numérisation

Contactez l'archiviste en chef de l'UNESCO pour en savoir plus sur les sélections et sur la façon de contribuer au projet : archives@unesco.org

Montant global visé: 3 000 000 dollars des États-Unis



FAITS MARQUANTS

➤ Coût standard: 7 500 dollars des États-Unis

Vous pouvez choisir de contribuer à la conservation et la numérisation **de fichiers choisis ou de documents associés à une campagne ou à un projet**, par exemple, les enregistrements audios de certains grands intellectuels ou personnages politiques ou les documents relatifs à une activité spécifique.



PAYS

➤ Coût standard : 30 000 dollars des États-Unis

Vous pouvez cibler des **documents importants** – sur papier et/ou enregistrements audiovisuels – concernant les relations de votre pays avec l'UNESCO. Sont inclus les relations officielles et les principales activités menées par l'UNESCO dans votre pays ou des activités menées dans d'autres parties du monde auxquelles votre pays a participé.



SOUTIEN GÉNÉRAL

Coût standard : tout montant à partir de 5 000 dollars des États-Unis

Vous pouvez verser une contribution du montant de votre choix pour la conservation et la numérisation du patrimoine documentaire de l'UNESCO et laisser les Archives de l'UNESCO décider des priorités en la matière. Vous apporterez ainsi un soutien général au projet, ce pour quoi vous serez dûment reconnu.





www.unesco.org/archives

Pour plus d'informations ou pour contribuer à ce projet, veuillez contacter :

archives@unesco.org
Téléphone: +33 1 45 68 19 50